

SERVICE COMMUN DES MOYENS TECHNIQUES
AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN
ENTRE
LA COMMUNE DE SAINT-ROMAIN-LE-PUY
ET
LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

Entre

Loire Forez agglomération, représentée par son vice-président, Monsieur Patrick ROMESTAING, autorisé aux fins des présentes, en vertu de l'arrêté n°2020ARR000430 en date du 20 juillet 2020 lui donnant délégation, ci-après dénommée « Loire Forez agglomération », d'une part,

Et

La commune de Saint-Romain-le-Puy, représentée par son maire, Madame Annick BRUNEL, dûment autorisée à cet effet par délibération n°2023 03 06 du 02 mars 2023 ci-après dénommée « la commune »,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-10 et L.5211-4-2, VU les statuts de la Communauté,

Vu la convention d'adhésion au service commun des moyens techniques en date du 25 septembre 2017 signée entre les deux parties,

Rappel de l'objet de la convention

La convention susvisée a pour objet, conformément à l'article L5211-4-2 du CGCT, l'adhésion de la commune au service commun, chargé de l'exercice de missions techniques.

Elle précise les missions et les modalités d'organisation du service commun ainsi que les conditions de mise à disposition des agents concernés ainsi que du matériel et des moyens.

Objet de l'avenant n°1 :

La liste des agents mis à disposition du service commun a évolué et nécessite donc une mise à jour.

Article 1 – L'annexe 1 référencée à l'article 5 « Situation des agents » est remplacée :

Il convient de remplacer l'annexe n°1 de la convention d'adhésion (annexe 1 du présent avenant).

Article 2 : Les autres termes de la convention demeurent inchangés

Fait à Saint Romain....., le 02 mars 2023.....
le Puy

Pour la commune de
Saint-Romain-le-Puy

Pour Loire Forez agglomération

Le maire,
Annick BRUNEL



**ANNEXE 1 AVENANT N°1 DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN DES MOYENS TECHNIQUES
FICHE D'IMPACT**

NOM DU SERVICE COMMUN
NOM DE L'AGENT

MOYENS TECHNIQUES
Cf. liste ci-dessous La liste des agents concernés est susceptible d'évoluer en fonction des mouvements - arrivées/départs des agents.

PERIMETRE SERVICE COMMUN	SITUATION ACTUELLE	SITUATION DANS LE SERVICE COMMUN	OBSERVATIONS		
FONCTION	Agents techniques polyvalents		néant		
RATTACHEMENT DU POSTE	Service Technique	Direction des services techniques Loire Forez			
EMPLOYEUR	Mairie de Saint Romain-le-Puy	Mairie de Saint Romain-le-Puy			
TRANSFERT (T) MISE A DISPO (MAD) INCHANGE (ID)		MAD			
GRADE	variable en fonction des agents	Idem			
ECH.					
IB/IM					
RI					
NBI					
QUOTITE AGENT					
COÛT ANNUEL EMPLOYEUR					
QUOTITE POUR LE SERVICE				100%	variable en fonction des besoins
COÛT ANNUEL EMPLOYEUR POUR LE SERVICE				variable en fonction des agents	Idem
RESIDENCE ADMINISTRATIVE				Saint Romain-le-Puy	Idem
KM supplémentaires (domicile/résidence administrative)		variable en fonction des besoins			
MAD VEHICULE DE SERVICE	non	non			
AUTRES CONTINGENCES	néant	néant			

Service
Service technique
Service technique
Service technique
Service technique
Service technique
Service technique
Service technique
Service technique
Service technique

NOM-Prénom
BARONNET Serge
BEAUDOUX Patrice
BONCHE Damien
BOUQUIN Roger
DONADIEU Hubert
PEILLON Christelle
PERAT Christian
VERCASSON Cyrille

Cadre d'emploi
Adjoint Technique Principal 1ère classe
Adjoint technique
Adjoint Technique Principal 1ère classe
Technicien
Adjoint Technique Principal 1ère classe
Adjoint Technique Principal 1ère classe
Adjoint technique
Adjoint Technique Principal 2ème classe